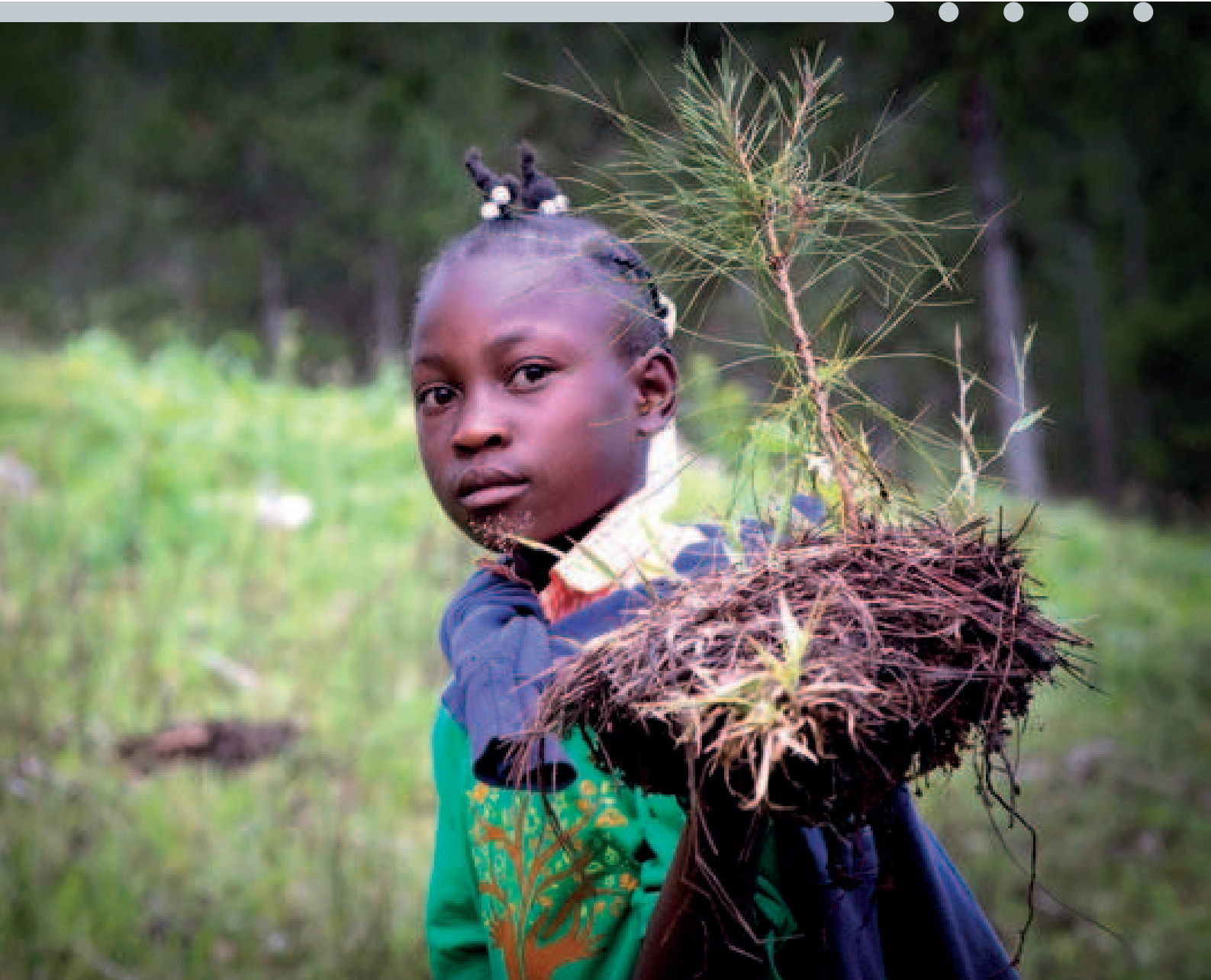




**Franciscans International**  
A voice at the United Nations

# Franciscans International



**Rapport Annuel 2011**



## Reconnaissance aux donateurs

Le travail de FI dépend entièrement du soutien de la famille Franciscaine, des organismes de subvention et des sympathisants Franciscains. FI souhaite exprimer sa profonde gratitude aux Ordres et Congrégations Franciscains et aux organismes de subventions et fondations pour leurs dons très généreux en 2011: Adoff (Pays-Bas), Adveniat (Allemagne), Allegany Franciscan Ministries, Inc. (USA), CAFOD (Royaume Uni); Fastenopfer/Action de Carême (Suisse); Misereor (Allemagne); MISSIO (Allemagne); Missionszentrale der Franziskaner (Allemagne); Rosemary Khoo Foundation (Singapour); The Union That Nothing Be Lost (USA); Trocaire (Irlande); Victorinox (Suisse); Wheaton Franciscans Sisters Corporation (USA).

# Franciscans International Rapport Annuel 2011

---



Acronymes et Abréviations	4
Introduction	5
Travailler ensemble pour faire la différence	6
<b>Programmes Régionaux de Franciscans International</b>	<b>9</b>
Programme Afrique	10
Programme Amériques	12
Programme Asie Pacifique	14
Programme Europe	16
<b>Orientations thématiques</b>	<b>17</b>
Programme sur les formes contemporaines d'esclavage	17
Programme pour la sauvegarde de l'environnement	18
Programme pour les populations autochtones	19
<b>Rapport Financier</b>	<b>20</b>
<b>Actions de sensibilisation</b>	<b>22</b>



*Conseil d'Administration International de FI in Mars 2011 (de gauche à droite): John Doctor OFM (Président du Conseil d'Administration), Regina Holtz, fsp, Denise Boyle fmdm (Directrice Exécutive FI), Averil Swanton tssf, Markus Heinze OFM (Responsable Financier ad interim), Patricia Tan Huat Neo sfo, Markus Fuhrmann OFM, Francisco Nel Leudo Murillo OFM conv., John Celichowski OFM cap., Doug Clorey, sfo. Absent: José Martorell tor.*

## Acronymes et abréviations

<b>AICHR</b>	Commission Intergouvernementale des Droits de l'Homme de l'ASEAN
<b>ASEAN</b>	Association des Pays du Sud Est Asiatique
<b>CEDAW</b>	Comité pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
<b>CDESC</b>	Comité des Droits Economiques, Sociaux et Culturels
<b>CDD</b>	Commission pour le Développement Durable
<b>CSW</b>	Commission de la Condition de la Femme
<b>ECOSOC</b>	Conseil Economique et Social
<b>EPU</b>	Examen Périodique Universel
<b>ESCAP</b>	Commission Sociale et Economique pour l'Asie et la région Pacifique
<b>FI</b>	Franciscans International
<b>CDH</b>	Conseil des Droits de l'Homme
<b>CAI</b>	Conseil d'Administration International
<b>IP</b>	Populations Autochtones
<b>JPIC</b>	Justice, Paix et Sauvegarde de la Création
<b>OIT</b>	Organisation Internationale du Travail
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>OHCHR</b>	Bureau du Haut Commissariat aux Droits de l'Homme
<b>ONU</b>	Nations Unies



**Sr. Denise Boyle fmdm**  
Directrice Exécutive FI



**Fr. John Doctor OFM**  
Président du CAI

## Introduction

Le pont du Mont Blanc, à Genève, traverse le Lac Léman, reliant les Alpes d'un côté aux montagnes du Jura et aux Nations Unies (ONU) de l'autre. Les ponts, en eux-mêmes, sont symboliques. Ainsi nous nous définissons souvent comme une « passerelle » entre d'une part nos frères et sœurs Franciscains œuvrant pour les plus vulnérables sur le terrain et d'autre part notre travail aux Nations Unies. FI fait remonter les situations d'injustices systémiques auprès des Nations Unies et s'efforce d'influencer les décideurs. La plupart des « ponts » sont là pour faciliter les échanges ; c'est ce que FI fait en informant les personnes travaillant sur le terrain du résultat de son travail de plaidoyer et de lobbying aux Nations Unies.

Pendant l'année 2011, FI a mis l'accent sur les situations d'injustices vécues par les enfants dans le monde entier, dans de nombreux rapports soumis aux Nations Unies, y compris les rapports soumis dans le cadre de l'Examen Périodique Universel (EPU) reflétant la situation des droits de l'homme du pays en cours d'examen. Les questions comme le travail des enfants (Ouganda, Inde, Cameroun), le trafic des enfants (Inde, Philippines, Canada), le droit à l'éducation (Tanzanie, Iles Salomon, Timor Leste, Burkina Faso), les enfants de la rue (Cameroun et Inde), et la mortalité maternelle et infantile (Ouganda) sont des questions ayant trait aux enfants qui ont été abordées par FI au niveau international.

Nos défenseurs, avec un grand professionnalisme, ont travaillé d'arrache-pied et ont mis en œuvre le programme de plaidoyer, soutenu avec une grande générosité et compétence par notre équipe administrative. Beaucoup de Franciscains ont fourni à FI des informations capitales sur les problèmes de justice que nous avons abordés aux Nations Unies. FI a invité les Franciscains à venir présenter des rapports aux Nations Unies et à prendre contact avec les diplomates, car leurs informations sur les lourdes conséquences de ces situations d'injustice sont d'une importance essentielle.

La mise en œuvre continue du plan stratégique nous permet de nous concentrer sur nos priorités et de travailler plus efficacement. En août, la mort de Mateusz Tuniewicz (RIP), Directeur Régional pour l'Asie Pacifique, nous a profondément bouleversés. Nous pleurons un collègue apprécié et un ami pour beaucoup de Franciscains.

En 2012, le Conseil d'administration international (CAI) a travaillé avec professionnalisme et générosité pour guider l'orientation de FI dans sa mission universelle. Il a continué à s'impliquer activement en matière de gouvernance comme le contrôle rigoureux des mesures de réduction des coûts afin d'arriver à un bon équilibre budgétaire. Le Conseil d'administration a fait en sorte que FI en Suisse puisse acquérir la reconnaissance juridique en tant qu'association et ainsi bénéficier d'exonération fiscale. De plus, il a poursuivi les démarches afin que FI en Thaïlande soit reconnu juridiquement. Enfin, le Conseil a revu la Charte du Conseil d'administration et a soutenu la mise en œuvre d'un audit consolidé.

Un grand « merci » à chacun d'entre vous qui avez soutenu FI en 2011, à nos généreux donateurs, à la Famille Franciscaine en particulier pour ses prières et ceux qui nous ont aidé à bien terminer l'année; à nos partenaires Edmund Rice International (ERI) et la Fondation Mariste pour la Solidarité Internationale (FMSI); à nos collègues et amis au sein d'autres organisations non gouvernementales (ONG) et aux Nations Unies. Tous ensemble, nous pouvons être beaucoup plus efficaces que si nous sommes seuls!

**«Commencez par faire ce qui est nécessaire, puis ce qui est possible,  
et subitement vous réaliserez l'impossible!»** (Attribué à St François)

  
**Sr. Denise Boyle fmdm**  
Directrice Exécutive FI

  
**Fr. John Doctor OFM**  
Président du CAI



**Mme Francesca Restifo**  
Directrice Internationale du Plaidoyer

## Travailler ensemble pour faire la différence

Le plaidoyer est la solution sur le long terme pour aborder et résoudre les problèmes d'injustice. «Nous devons incarner le changement que nous voulons voir dans le monde» (Mahatma Gandhi). Chaque seconde, partout dans le monde, il y a des violations des droits de l'homme, que cela se passe au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest, dans les pays émergents et dans les pays développés. Les victimes proviennent en général des couches sociales les plus vulnérables et les plus pauvres. Le rôle de la société civile et de la communauté internationale pour aborder et essayer de mettre fin à ces atteintes est capital pour permettre aux sans voix de s'exprimer, pour accorder le pouvoir à ceux qui ne l'ont pas et pour rassembler nos forces pour changer les choses.

Les statistiques récentes des Nations Unies montrent avec tristesse que dans le monde tous les ans, 2 millions d'enfants meurent de maladies liées à l'eau, 885 millions d'individus n'ont pas accès à l'eau potable, et 2.6 milliards d'individus n'ont aucun accès aux installations sanitaires élémentaires. En 2011, près de 8 millions d'enfants sont morts avant l'âge de 5 ans et la prévalence la plus forte de ce taux de mortalité concernait les régions les plus pauvres et les plus éloignées. Il en est de même pour le fort taux de mortalité maternelle dans les régions où les femmes enceintes n'ont pas accès aux soins médicaux et aux traitements en raison de l'incapacité physique à se rendre dans les centres de santé et à des frais médicaux exorbitants. Environ 370 millions de personnes appartenant à des populations autochtones vivant dans 70 pays dans le monde, sont trop souvent victimes de violence de la part de milices non-gouvernementales ou de sociétés transnationales qui souhaitent tirer le maximum de profit de leurs terres par la mise en place de méga projets et d'une industrie d'exploitation. L'Organisation Internationale du Travail évalue à 246 millions, les enfants âgés de 5 à 17 ans travaillant actuellement, ce qui représente 15 % de la population infantile dans le monde, et environ 35 % des enfants vivant en Afrique Subsaharienne. Pendant l'année 2011, plus de 12 millions de personnes dans le monde ont fait l'objet de travail forcé et d'exploitation sexuelle, dont 98 % étaient des femmes et des enfants, souvent considérés comme des criminels et sans accès à la justice.

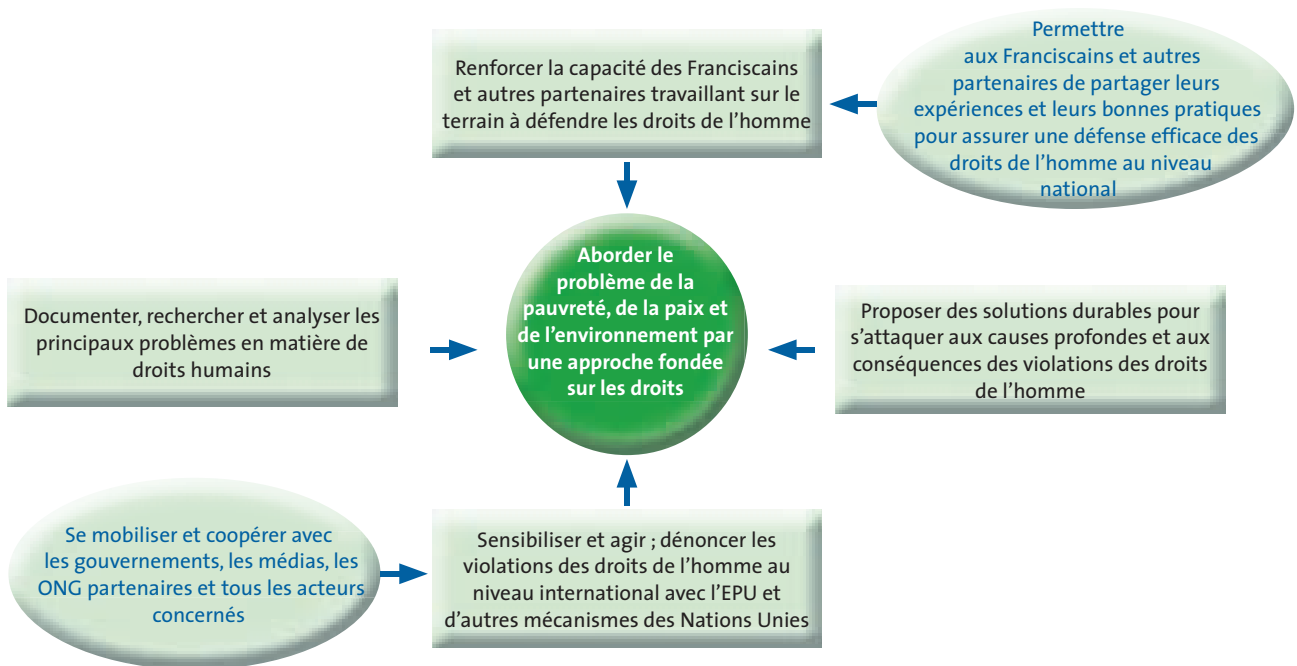
Le rôle joué par le plaidoyer peut être capital pour lutter contre ces atteintes et les réduire. Le plaidoyer est le processus qui permet aux personnes de participer aux décisions qui les concernent ou concernent la vie des autres, et de trouver les solutions à long terme à leurs problèmes. Lorsqu'il est nécessaire de changer les politiques, le plaidoyer a un rôle à jouer; le plaidoyer est l'outil utilisé par les ONG et la société civile pour influencer les principaux dirigeants afin de donner la priorité aux besoins des millions de sans voix, marginalisés et exclus dans le monde entier.

C'est par le plaidoyer que FI peut mettre en œuvre son engagement à l'égard des violations des droits de l'homme, grâce aux efforts de ses trois bureaux régionaux à Bangkok, Genève et New York. La collaboration entre les trois bureaux permet de passer du contexte international aux réalités quotidiennes auxquelles doivent faire face les trois régions dans lesquelles FI agit, à savoir, l'Afrique, l'Europe, les Amériques, et l'Asie-Pacifique. La stratégie du Plaidoyer de FI repose sur les deux principaux piliers d'information provenant des Franciscaïns travaillant sur le terrain, et des politiques internationales. Pour FI, l'approche de plaidoyer consiste à peser sur le processus de décision par des négociations avec les Nations Unies, les diplomates et les autres acteurs internationaux pour trouver des solutions sur le long terme. A cet égard, FI utilise l'Examen Périodique Universel (EPU) comme le mécanisme d'impulsion reliant tout ce qui vient de la base aux Nations Unies, du national vers l'international. Cette stratégie permet aussi à FI d'utiliser une approche basée sur les droits humains pour aborder les causes de ces situations d'injustice et plaider afin d'améliorer les programmes et les politiques visant à respecter les droits de tous les êtres humains.

FI contribue à faire la différence en travaillant directement avec les personnes affectées sur le terrain et en faisant remonter leurs préoccupations aux Nations Unies. Nous sensibilisons à ces questions, nous garantissons la mise en œuvre des recommandations de l'EPU, nous dénonçons les situations d'urgence relatives aux violations des droits de l'homme par des appels à l'action immédiate, nous encourageons

*«Tous les êtres humains sont nés libres, égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité».*

Déclaration Universelle des Droits de l'Homme



la participation aux négociations, nous prenons la parole lors des réunions aux Nations Unies, nous faisons circuler des documents présentant notre position, et nous renforçons la capacité de FI et de ses partenaires à travailler ensemble pour plaider en faveur des droits humains. Pour FI, les réalisations en matière de plaidoyer en 2011 reflètent et respectent cette dualité (relier le terrain aux Nations Unies) dans toutes les activités pratiquées. Par exemple, en 2011, FI a travaillé dans le cadre de l'EPU de 28 pays, soumis 26 documents de synthèse lors des sessions du Conseil des droits de l'homme (CDH) aux Nations Unies, fait circuler des appels urgents pour une action immédiate, organisé 16 ateliers dans plusieurs pays du monde, et formé environ 400 Franciscains et leurs partenaires travaillant sur le terrain. Beaucoup de nos réalisations de 2011 fixent les objectifs à venir de 2012. FI reste profondément convaincu que le Plaidoyer est le meilleur moyen pour apporter des solutions durables et un changement réel si nous voulons améliorer les vies de millions de victimes de la violence basée sur le genre, ou essayer de résoudre le problème de la malnutrition chez les enfants, améliorer l'éducation des enfants, réduire le taux de mortalité maternelle, mettre fin à la torture, ou lutter contre l'extrême pauvreté. Œuvrer pour les droits de l'homme et la dignité de tous exige des efforts permanents, de l'énergie et de la synergie, du temps et des moyens. Mais il y a encore beaucoup à faire, et malgré ces enjeux, FI continue à être toujours aussi passionné et engagé vis-à-vis du développement des droits de l'homme et la lutte contre les injustices partout dans le monde.

**Mme Francesca Restifo**  
Directrice Internationale du Plaidoyer



# Rapport Annuel 2011



## Programmes Régionaux de Franciscans International

Les trois bureaux régionaux de FI, à Bangkok, à Genève et à New York, mènent des activités de plaidoyer et de renforcement des capacités dans chaque région du monde; en Asie Pacifique, en Europe et en Afrique, et dans les Amériques. Le directeur régional de chaque bureau gère une équipe de plaidoyer et une équipe administrative qui travaillent en lien avec un réseau régional de Franciscains, d'autres ONG et des représentants de l'ONU. Chaque programme régional travaille sur les questions de droits de l'homme qui sont discutées aux Nations Unies. A Genève, FI travaille étroitement avec le Conseil des droits de l'homme (CDH) des Nations Unies, plus particulièrement dans le cadre de l'Examen Périodique Universel (EPU) et avec les organes conventionnels comme le Comité des Droits de l'Enfant. A New York, FI est

membre du Comité d'Organisation Non Gouvernementale du Conseil de Sécurité dont l'objectif est d'aborder les problèmes liés aux conflits et à la réconciliation. FI travaille aussi avec la Commission de la condition de la femme pour alerter sur la discrimination fondée sur le genre et avec la Commission sur le développement durable pour aborder les problèmes de nature économique, sociale et environnementale et leurs conséquences sur les populations pauvres. A Bangkok, FI aborde les problèmes relatifs à la justice avec les bureaux de Genève ou de New York et aussi avec les différentes instances régionales des Nations Unies, la Commission Sociale pour l'Asie et le Pacifique et la Commission intergouvernementale des Droits de l'Homme pour l'Asie.

### Pays ciblés en 2011



*Australie, Belgique, Bénin, Bolivie, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Canada, Ethiopie, France, Allemagne, Inde, Indonésie, Italie, Iran, Jamaïque, Kenya, Malawi, Pakistan, Papouasie Nouvelle Guinée, Pérou, Philippines, Singapour, Iles Salomon, Suisse, Sri Lanka, Syrie, Tanzanie, Thaïlande, Timor Leste, Ouganda, Royaume Uni, Etats-Unis d'Amérique, Venezuela.*



**Fr. Markus Heinze OFM**  
Directeur régional pour l'Europe et l'Afrique

## Programme Afrique

Depuis sa création en 2005, l'objectif du Programme Afrique a été de soutenir le travail réalisé par les Franciscains et leurs partenaires pour faire remonter aux Nations Unies les violations des droits de l'homme qui ne peuvent être résolues au niveau national. FI a œuvré pour consolider les liens et renforcer la capacité de ses partenaires au Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Ethiopie, Kenya, Malawi, Ouganda et dans la République Unie de Tanzanie. Le programme a mis l'accent sur des priorités principales comme l'extrême pauvreté, l'épidémie du VIH/SIDA, les pratiques traditionnelles néfastes, les formes contemporaines d'esclavage, les droits des populations autochtones, et l'environnement. Grâce à un renforcement des capacités et à une assistance technique sur le terrain, FI a contribué à accroître l'autonomie d'un grand nombre d'ONG partenaires afin de promouvoir un changement réel au niveau national en mettant en place une stratégie de plaidoyer efficace. Selon cette approche, le Programme Afrique pour 2012 prévoit de faire progresser le travail déjà accompli en Afrique centrale et occidentale tout en poursuivant ses activités de plaidoyer avec les Franciscains et leurs partenaires dans les pays de l'Est et du Sud de l'Afrique.

### Traiter de la problématique des «enfants sorciers» au nord du Bénin

Poursuivant ses activités relatives aux «enfants sorciers» au Bénin, Franciscans International a organisé une conférence internationale sur «La violence à l'égard des enfants résultant de pratiques

traditionnelles» lors de la 16<sup>ème</sup> session du CDH. L'objectif de la manifestation était de sensibiliser la communauté internationale sur ces pratiques d'infanticide fondées sur des croyances traditionnelles et d'apporter une réponse efficace au niveau national et international. Présidée par la Délégation de l'Union Européenne auprès des Nations Unies à Genève, la Conférence a été largement suivie par des représentants d'ONG, des agences de l'ONU et des gouvernements. A cette occasion, FI a invité deux Franciscains du Bénin travaillant sur le terrain à aborder la question des «enfants sorciers» existant dans leur pays. La manifestation a réussi à mobiliser différents acteurs pour débattre des moyens à appliquer pour mettre en œuvre les recommandations présentées à cet égard lors de l'EPU du Bénin en 2008.

### Aborder la problématique de l'Armée de Résistance du Seigneur en Ouganda

La réadaptation des anciens enfants-soldats de l'Armée de Résistance du Seigneur (ARS) en Ouganda est une question que FI suit de très près au CDH et au Conseil de Sécurité des Nations Unies à New York. Profondément choqué par les attaques et les atrocités commises par l'ARS et leurs graves conséquences en termes humanitaires et de droits de l'homme, FI est fermement persuadé que cette question doit rester sous le feu des projecteurs de la communauté internationale. Avec pour objectif d'attirer l'attention du plus grand nombre sur cette question, FI s'est engagé durant l'année 2011 dans un dialogue avec des acteurs clefs comme les



*Frère Pierre Bio Sanou déclare lors d'une table ronde organisée par FI: «Je confirme que l'infanticide est contraire à la dignité de l'homme. Rien ne peut justifier l'infanticide dans aucune culture. Les infanticides doivent cesser. Le droit à la vie doit être respecté. Nous pressons le gouvernement d'agir rapidement contre ceux qui commettent ces actes barbares.»*

représentants d'ONG, les représentants des Nations Unies et les diplomates qui traitent la question des violations des droits de l'homme commises par l'ARS. L'accent a été mis sur la situation des anciens enfants-soldats au Nord de l'Ouganda qui ont fui l'Armée de Résistance du Seigneur et qui ont un besoin urgent d'être pris en charge pour être réhabilités.

## Renforcement des capacités en Afrique de l'Est

L'objectif premier du projet était de poursuivre le travail en cours réalisé par FI en Afrique de l'Est pour dénoncer les violations des droits de l'homme dans la région et porter ces violations à la connaissance de la communauté internationale. L'objectif principal consistait à renforcer la capacité des Franciscains et de leurs partenaires à s'associer au processus de l'EPU et aux autres mécanismes des droits de l'homme aux Nations Unies. FI a soumis des rapports au CDH à Genève et a invité les Franciscains venant de ces pays à s'engager pour faire pression sur les représentants des gouvernements afin de s'assurer que leurs préoccupations soient bien prises en compte lors du déroulement de l'EPU. FI a aussi présenté un rapport alternatif à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) relatif à la condition de la femme au Kenya. Ce rapport a été élaboré comme une opportunité pour renforcer l'application des recommandations de l'EPU relatives aux droits des femmes. FI a invité deux Franciscaines impliquées dans la défense des droits de la femme à assister à la session et prendre la parole devant le Comité CEDAW et devant le gouvernement.

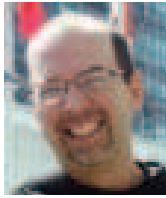
Pendant l'année 2011, FI a organisé des ateliers sur le terrain et a lancé des consultations nationales en Ethiopie, au Kenya et en Ouganda (comportant également des participants de la Tanzanie).

L'objectif principal des ateliers était d'aider les Franciscains et leurs partenaires à surveiller la bonne mise en œuvre des recommandations des Nations Unies par les autorités nationales après les EPU précédents de ces pays. Ils ont été largement suivis par les Franciscains et leurs ONG partenaires et se sont conclus par un débat d'une journée invitant les participants à entamer un dialogue constructif en faveur d'une meilleure implication dans le processus de l'EPU.

**FI a soulevé le problème des atteintes aux droits de l'homme dans 9 pays Africains: au Bénin, au Burkina Faso, au Burundi, au Cameroun, en Ethiopie, au Kenya, au Malawi, en Tanzanie et en Ouganda dans le domaine de l'extrême pauvreté, l'épidémie du VIH/SIDA, les pratiques traditionnelles néfastes, les formes contemporaines d'esclavage, les droits des populations autochtones et l'environnement.**



*Ethiopie: atelier sur les droits économiques, sociaux et culturels organisé par FI.*



Fr. Michael Lasky ofm conv.  
Directeur régional pour les Amériques

## Programme Amériques

Tout au long de l'année 2011, FI a considérablement renforcé le Programme Amériques. FI a fait des interventions remarquées auprès des Nations Unies, a réalisé des missions sur le terrain et des missions de renforcement des capacités, et a beaucoup développé le réseau de ses partenaires dans la région. Le Programme Amériques a aussi élargi ses capacités de plaidoyer et travaille désormais dans toutes les langues de la région: anglais, français, portugais et espagnol.

En 2011, FI a approfondi les liens avec les Franciscains et ses partenaires par un renforcement des capacités et une politique de plaidoyer collaborative. Cela a permis d'entretenir d'excellentes et fructueuses relations de travail en Bolivie, au Brésil, en Colombie, au Pérou, et aux Etats-Unis. La politique d'intervention et de soutien mise en place par FI avait comme objectif de porter les préoccupations et les priorités relatives aux droits de l'homme dans ces pays au niveau international, pour soutenir les efforts de plaidoyer au niveau national.

*«FI demande instamment au Gouvernement Bolivien d'arrêter de construire certaines sections de l'autoroute menant et venant de TIPNIS; de mener de vastes consultations auprès des populations autochtones ayant des droits sur ce territoire; de réaliser des études techniques indépendantes sur les conséquences socio-environnementales et culturelles de ce projet d'autoroute.»*

Appel urgent relatif à la Bolivie, 28 septembre.

2011 a été aussi une année importante de reprise de contacts, d'information et de sensibilisation avec l'Argentine, le Canada, le Chili, l'Equateur, la Jamaïque, le Mexique, et le Venezuela, car le Programme cherche à être présent dans chacune des cinq sous-régions des Amériques. La mise en œuvre de ce programme de sensibilisation a permis à FI de mieux appréhender la situation des droits de l'homme dans chaque contexte, de mieux comprendre le travail inestimable de FI et des Nations Unies avec les Franciscains travaillant sur le terrain et leurs partenaires, en ayant des projets concrets pour des activités conjointes de plaidoyer en 2012.

## L'urgence de protéger les droits des populations autochtones en Bolivie

Les communautés franciscaines de Bolivie ont soulevé le problème de la construction de l'autoroute traversant l'Amazonie, le parc national et les terres sur lesquelles vivent les populations autochtones. FI a lancé un appel urgent auprès du Rapporteur Spécial des Nations Unies sur les droits des populations autochtones. Les Rapporteurs Spéciaux ont un mandat spécial des Nations Unies pour défendre les droits de l'homme sur le terrain. Cet appel urgent a montré la grave menace qui pèse sur les écosystèmes de la région et sur les vies des populations autochtones. Le Rapporteur Spécial a apprécié recevoir toutes ces informations et confirmé son engagement à agir de manière appropriée pour défendre les droits des populations autochtones auprès du Gouvernement bolivien. Le Gouvernement de Bolivie a renoncé au projet de construction d'autoroute sous la pression des instances nationales et internationales.

## Défendre les droits des plus vulnérables lors de l'EPU

FI, en collaboration avec les Franciscains et leurs partenaires travaillant au niveau national et local, s'est impliqué dans le mécanisme de l'EPU pour plaider en faveur des droits des catégories vulnérables et marginalisées au Brésil et au Pérou. FI a organisé des ateliers au niveau national dans les deux pays pour renforcer la capacité sur les mécanismes des droits de l'homme aux Nations Unies, pour travailler en réseau avec les partenaires clefs nationaux, pour identifier les priorités et analyser les causes premières, et commencer à élaborer un rapport pour sensibiliser la communauté internationale.

La présentation de FI concernant l'EPU du Brésil a mis l'accent sur la situation extrêmement précaire des femmes détenues dans des prisons d'Etat, que les Franciscains considèrent comme un groupe prioritaire à défendre. Le rapport de FI mentionne également un manque de protection de la part de l'Etat à l'égard des défenseurs des droits de



*Brésil: Frère Rodrigo Peret OFM rencontre les groupes de la communauté locale pour agir sur les problèmes liés aux droits fonciers.*

l'homme au Brésil en soulignant en particulier le risque accru de violence physique, de menaces et de harcèlement judiciaire vis-à-vis de ceux qui défendent les droits des sans-terre et des autochtones, et les problèmes d'environnement. Ceci est une réponse aux menaces de violence physique, et de sanctions judiciaires arbitraires subies par les Franciscains et certains de leurs partenaires.

Les ateliers au Pérou ont analysé les préoccupations pressantes à l'égard des droits de l'homme au sein des divers groupes de participants venant des communautés franciscaines et des organisations des droits de l'homme aux niveaux local et national. Lors des sessions, des débats ont eu lieu sur les causes premières de ces situations d'injustice y compris le droit à un logement décent, les droits de l'enfant, les droits des communautés Afro-Péruviennes, et le droit des travailleuses domestiques à des conditions de travail décentes. Les deux dernières ont été sélectionnées comme priorités à inclure dans le rapport officiel du futur EPU du Pérou.

## Renforcement des capacités au niveau régional et création de réseaux

FI a organisé un atelier sur le renforcement des capacités au niveau régional en Bolivie avec des participants de Bolivie, du Chili, de Colombie, de l'Équateur, du Mexique, du Pérou, et du Venezuela. L'atelier incluait une présentation des mécanismes des droits de l'homme et la mise en place de stratégies pour que la Famille Franciscaine et FI puis-

sent traiter les causes profondes de l'extrême pauvreté par une approche basée sur les droits. De retour dans leurs pays, les participants ont partagé les connaissances acquises avec leurs réseaux, en adoptant une stratégie de renforcement des capacités au niveau national.

Pour répondre aux besoins exprimés par les Franciscains dans la région, le Programme Amériques considère comme prioritaire la justice environnementale en lien avec les droits humains des plus vulnérables. FI a participé à une conférence régionale pour les Amériques portant sur l'analyse des défis régionaux relatifs à cette question et sur les stratégies de développement du plaidoyer et de sensibilisation. Grâce au travail continu en réseau, FI peut faire remonter ces questions et priorités au niveau international, et mener ses activités de plaidoyer pour le sommet Rio+20.

**FI a collaboré avec les partenaires locaux pour défendre les droits des catégories vulnérables, dont les minorités ethniques, les populations autochtones, les travailleurs domestiques, les femmes en prison, les enfants, et les défenseurs des droits de l'homme en Bolivie, au Brésil, en Jamaïque, au Pérou, et aux États-Unis.**



**Mr. Mateusz Tuniewicz (RIP)**  
Directeur régional pour l'Asie-Pacifique



**Mr. Sanjay V. Gathia**  
Directeur régional ad interim pour l'Asie-Pacifique

## Programme Asie Pacifique

En 2011, le programme de FI pour l'Asie Pacifique a fait des progrès importants en élargissant, en consolidant et en renforçant la capacité du réseau, en particulier en Australie, en Inde, en Indonésie (Papouasie occidentale), au Pakistan, en Papouasie

Nouvelle Guinée, aux Philippines, aux Iles Salomon, au Sri Lanka et au Timor Leste. Les questions prioritaires ont porté sur les formes contemporaines d'esclavage (FCE), les populations autochtones, le trafic d'êtres humains, l'extrême pauvreté et la sauvegarde de l'environnement. Les activités de plaidoyer de FI avaient comme

objectif d'influencer le processus de prise de décision aux Nations Unies et au niveau national grâce aux informations communiquées par les Franciscains sur le terrain.

*«FI soutient ardemment l'idée d'une protection sociale minimale. En termes de droits humains, cette idée veut dire que tous les individus – et en particulier les plus pauvres - bénéficient d'une protection légale ou de garanties d'une protection sociale assurées par l'Etat. Dans un tel cadre, les personnes sont officiellement habilitées et deviennent des ayants-droits.»*

Déclaration Conjointe de FI au CDH des Nations Unies sur l'Extrême Pauvreté

*«Le Gouvernement des Philippines doit immédiatement signer, ratifier et mettre en œuvre la Convention Internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, le Protocole facultatif à la Convention contre la torture et le Statut de Rome de la Cour Pénale Internationale.»*

Recommandation de FI pour l'EPU des Philippines

## Renforcement des capacités en Inde

En octobre 2011, FI a organisé trois ateliers à Bangalore, Raipur et Guwahati en Inde avec comme objectif de continuer à renforcer les capacités des Franciscains et de ses partenaires au niveau des mécanismes des droits de l'homme des Nations Unies, comme l'EPU. Les ateliers ont réussi à rassembler et à faire partager préoccupations et informations sur les différentes régions. Les questions soulevées portaient sur: le droit à l'alimentation, la discrimination à l'égard des Dalits, les droits des populations autochtones, les formes contemporaines d'esclavage et les conséquences du réchauffement climatique et de la détérioration de l'environnement sur les droits humains des plus vulnérables. En ce qui concerne le droit à la nourriture, les préoccupations se sont portées en particulier sur l'accès à la nourriture, et sur l'impact négatif de la corruption dans ce domaine rendant ainsi l'accès à l'alimentation encore plus difficile pour les communautés marginalisées et vulnérables. En ce qui concerne les droits des Dalits, la question de leur marginalisation et de leur exclusion permanente a été soulevée. Ces ateliers ont donné lieu à la rédaction d'un rapport dans le cadre de l'EPU incluant une description détaillée de la situation des droits de l'homme en Inde, rapport soumis aux Nations Unies en novembre 2011. L'Inde sera examinée par le CDH dans le cadre de l'EPU en mai 2012.



*«J'ai participé à l'atelier organisé par FI sur l'EPU pour avoir de bonnes connaissances pratiques sur les questions sociales, et j'ai appris bien davantage que ce à quoi je m'attendais.»*

Remarque d'une Sœur Franciscaine de Guwahati, en Inde, sur l'Atelier relatif à l'EPU en Inde



## Situation des droits de l'homme en Papouasie Occidentale, Indonésie

De même que lors des années précédentes, FI a continué de dénoncer la situation des droits de l'homme en Papouasie Occidentale en Indonésie. L'une des activités principales a été la publication du rapport sur «Les Droits de l'Homme en Papouasie 2010/2011» publié en collaboration avec le Réseau Confessionnel sur la Papouasie Occidentale et la Commission des Droits de l'Homme en Asie. Le rapport a fait état d'une triste réalité sur la situation des droits politiques et civils, les droits économiques, culturels et sociaux en Papouasie. Le rapport avait comme objectif de sensibiliser à la situation des droits de l'homme en Papouasie pour que les Papous puissent vivre dans un pays en paix. Le rapport a, en particulier, attiré l'attention sur les difficultés auxquelles sont confrontées la société civile nationale et internationale, ainsi que les défenseurs des droits de l'homme au niveau local. Ces derniers sont trop souvent victimes d'intimidation, de harcèlement et de détention arbitraire sous l'accusation de trahison lorsqu'ils exercent leur droit à la liberté d'expression dans leur lutte pour la justice et la reconnaissance.

En novembre 2011, FI a organisé une table ronde pour discuter du contenu du rapport. Ont participé à cette table ronde: les représentants du Faith Based Network on West Papua, Geneva for Human Rights, Human Rights Watch, le Réseau le Pouvoir de la Paix, le Rapporteur Spécial sur la situation des défenseurs des droits de l'homme, Political Prisoner in Indonesian TAPOL, l'Organisation Mondiale Contre la Torture, et la Mission Permanente de la République d'Indonésie aux Nations Unies à Genève. La discussion avait comme objectif d'attirer l'attention sur la gravité de la situation des droits de l'homme en Papouasie Occidentale et d'insister auprès du Gouvernement Indonésien pour qu'il respecte ses obligations internationales. A la fin 2011, le Président Indonésien s'est engagé publiquement à entamer le dialogue avec les représentants du peuple Papou dans le cadre d'une action plus large pour essayer de résoudre la situation. En 2012, FI continuera à travailler sur la situation des droits de l'homme en Papouasie Occidentale et de défendre le peuple Papou aux Nations Unies lors de la 19ème session du Conseil des droits de l'homme et de la session de l'EPU sur l'Indonésie.



*Papouasie Occidentale:  
Jeunes filles d'une communauté de  
populations autochtones*

## Programme Europe

Tout au long de 2011, le Programme Europe a mis l'accent sur le développement des liens entre les Franciscains et les ONG partenaires dans la région par un renforcement des capacités, afin de les engager dans des initiatives de plaidoyer avec FI au niveau international et national. FI a donné suite aux rapports de l'EPU présentés au cours des années précédentes sur l'Italie et la France et a impliqué les partenaires allemands afin de garantir la mise en œuvre concrète des recommandations issues de l'EPU relatives aux droits des migrants, aux questions environnementales, aux droits de la femme, à la maltraitance des personnes âgées, à la torture, et au trafic d'êtres humains. De plus, FI a organisé un séminaire avancé sur les droits de l'homme à Genève afin de donner aux participants un aperçu du travail des Nations Unies. En juillet 2011, FI a organisé en collaboration avec l'ONG partenaire ATD Quart Monde un atelier à Paris pour aborder la question de l'extrême pauvreté en Europe.

**Tout au long de l'année, FI a jeté les bases pour promouvoir le Programme Europe et l'étendre aux pays d'Europe de l'Est et aux Balkans qui sont des régions profondément atteintes par les violations des droits de l'homme.**



*Participants du séminaire avancé assistant aux sessions des Nations Unies*

## Séminaire avancé sur les droits de l'homme à Genève

En 2011, FI a organisé un séminaire avancé comme elle le fait tous les ans sur les mécanismes des droits de l'homme des Nations Unies, en mettant l'accent en particulier sur l'EPU et les Procédures Spéciales. Il s'est tenu en parallèle à la 18ème Réunion Annuelle des Procédures Spéciales à Genève, assurant ainsi un lien direct entre les Nations Unies, les Franciscains et les partenaires travaillant sur le terrain. Le séminaire avancé s'est déroulé en prolongement des activités antérieures de plaidoyer menées dans les pays concernés et a eu comme objectif de renforcer l'implication des Franciscains dans le cadre du système des droits de l'homme des Nations Unies.

**FI a organisé un atelier à Assise à l'intention des Franciscains italiens pour mieux appréhender l'EPU et les autres mécanismes des Nations Unies pouvant être utilisés pour traiter des violations des droits de l'homme en Italie.**

## Organisation d'un atelier par FI à Bruxelles

Dans le cadre du Programme Missionnaire entre Franciscains organisé à Bruxelles, FI a tenu un atelier sur la défense des droits de l'homme. L'atelier a permis aux participants de mieux comprendre le travail de plaidoyer aux Nations Unies et a montré comment collaborer pour faire valoir leurs préoccupations au niveau international. Les participants ont discuté des principales violations des droits de l'homme dans leurs propres pays: en Italie, en Pologne et en Allemagne. Ils ont été formés à rédiger des rapports par pays sur ces problèmes et à faire des recommandations permettant d'apporter un changement positif.



## Orientations thématiques

### Programme sur les Formes Contemporaines d'Esclavage

En 2011, le Programme sur les Formes Contemporaines d'Esclavage a permis de sensibiliser la communauté internationale aux formes modernes d'esclavage, à leurs causes et conséquences, et a souligné la nécessité pour les décideurs politiques de prendre des décisions efficaces et appropriées dans ce domaine. FI a cherché à identifier les Franciscains et leurs partenaires travaillant sur le terrain pour renforcer leur capacité à s'impliquer dans des activités de plaidoyer. FI a continué à collaborer avec les experts des Nations Unies concernés par ces problèmes, notamment avec le Rapporteur Spécial sur les formes contemporaines d'esclavage et le Rapporteur Spécial sur la traite des personnes, en particulier les femmes et les enfants.

#### Conférence sur la traite des personnes

FI, en partenariat avec l'Alliance Globale contre la Traite des Femmes (GAATW) et la Mission Permanente d'Italie, a organisé une conférence internationale lors de la 17ème session du CDH sur les obstacles que rencontrent les travailleurs migrants et les personnes faisant l'objet de traite pour accéder à des voies de recours, faisant écho à la publication du Rapport du Rapporteur Spécial sur la traite des personnes, en particulier les femmes et les enfants, sur «Le Droit au recours». La table ronde et les discussions ont porté sur la discrimination considérée comme obstacle. La manifestation a permis de mieux faire prendre conscience de la

nécessité pour les gouvernements de respecter leurs obligations en matière de droits de l'homme pour assurer aux victimes le plein accès à des recours sans discrimination d'aucune sorte. Les déclarations orale et écrite soumises par FI au CDH ont également porté sur cette nécessité.

#### Sensibilisation au problème de la traite des êtres humains aux Etats-Unis

Lors de la Journée Internationale de la Femme, FI a mis l'accent sur la traite des femmes et des jeunes filles dans le programme: «Entendez les témoignages : histoires de traite de personnes, politiques et bonnes pratiques à adopter». Des thèmes comme la corruption, l'endettement, la pauvreté et la réhabilitation des victimes ont été abordés. Cette manifestation a été suivie d'un Symposium sur la traite d'êtres humains en octobre 2011 en partenariat avec le Réseau d'Action Franciscain, la Fédération Franciscaine et l'Institut de Recherche et d'Etudes Catholiques à l'Université Catholique des Etats-Unis pour discuter des mesures à adopter en matière de politiques et pratique aux frontières des Etats-Unis.

#### Atelier sur la Convention d'OIT sur les Travailleurs Domestiques

FI en partenariat avec un réseau d'ONG d'inspiration catholique et leurs partenaires, a organisé un atelier de deux jours pour préparer l'adoption de la Convention d'OIT sur les Travailleurs Domestiques et développer une stratégie de plaidoyer pour encourager sa ratification. Plus de 60 ONG et groupes de travail de 5 continents, dont des travailleurs domestiques, ont participé à la conférence tenue en juin. La Convention a été adoptée le 17 Juin 2011.

**FI a soulevé le problème des formes contemporaines d'esclavage dans ses rapports soumis dans le cadre de l'EPU, du Burkina Faso, du Burundi, du Cameroun, du Canada, de l'Inde, de la République Unie de Tanzanie, et de l'Ouganda.**

**FI effectue des recherches sur l'état actuel des formes contemporaines d'esclavage, qui doivent être publiées en 2012.**

## Programme pour l'Environnement

Depuis la mise en place du Programme pour l'Environnement en 2007, FI a eu pour objectif de renforcer la capacité des Franciscains à travailler sur le terrain pour aborder les questions environnementales au niveau international par une approche basée sur les droits de l'homme, et pour sensibiliser en particulier aux conséquences des problèmes environnementaux et du réchauffement climatique sur les droits de l'homme.

### Droit à l'eau potable et à l'assainissement

En 2011, la thématique prioritaire du Programme pour l'Environnement a été le droit à l'eau et à l'assainissement. Ceci résultait d'une démarche positive adoptée le 18 juillet 2010 par l'Assemblée Générale des Nations Unies qui confirmait que «l'accès à l'eau potable et à l'assainissement est un droit humain essentiel pour pouvoir jouir de la vie et de tous les autres droits humains». Pour reconnaître ce besoin fondamental pour l'humanité qu'est l'accès à l'eau pour notre survie, l'Assemblée Générale a insisté auprès des gouvernements pour que chaque personne consomme au moins 20 litres d'eau potable par jour. A la suite de cette recommandation, FI s'est impliqué dans des activités de plaidoyer dont l'objectif était de tout faire pour que les gouvernements mettent en œuvre l'application des normes adoptées par les Nations Unies. Lors de la 18ème session du CDH et du dialogue interactif avec le Rapporteur Spécial sur le Droit à l'eau et à l'assainissement, FI a fait une déclaration orale demandant aux gouvernements de garantir le droit à l'eau aux personnes pauvres et marginalisées.

FI a publié «Le Droit à l'eau potable et à l'assainissement – Guide Pratique» pour informer les acteurs de la société civile sur le terrain au sujet du droit à l'eau comme droit reconnu internationalement. Ce guide développe une méthodologie qui plaide en faveur du droit à l'eau potable et à l'assainissement par une approche qui part de la base. Le processus engagé se veut très pragmatique en ce sens qu'il encourage les individus à



*Indonésie: le manque d'accessibilité à l'eau potable et aux infrastructures sanitaires prive les communautés de leur droit à l'eau et à l'assainissement*

considérer les questions liées à l'accès à l'eau à partir d'enquêtes menées sur le terrain en remontant jusqu'au niveau international. Le guide fait réfléchir les personnes pour prendre en compte le rôle et la responsabilité des gouvernements en lien avec leurs obligations internationales de respect, défense et promotion du droit à l'eau. Le guide est disponible en anglais, espagnol et en italien pour permettre une utilisation large. Une traduction en français devrait être publiée en 2012. Des ateliers utilisant le guide comme matériel de formation sur le droit à l'eau et à l'assainissement aura lieu en 2012, à Nairobi au Kenya pour les participants venant de pays africains anglophones.

**Assurer une quantité d'eau potable en suffisance est un droit humain fondamental et urgent que les gouvernements doivent respecter sans tarder. Pour les dirigeants, ce doit devenir une priorité dans tous les pays et toutes les régions.**

## Programme pour les populations autochtones

Les droits des populations autochtones restent l'un des éléments clef de l'activité de plaidoyer de FI. Certains Franciscains au sein du réseau franciscain sont eux-mêmes membres de communautés autochtones, en particulier en Bolivie, en Inde, en Indonésie et aux Philippines. Les populations autochtones sont souvent marginalisées et souffrent beaucoup de l'impact négatif des activités de développement et d'exploitation industrielle comme l'extraction minière, l'irrigation, les projets énergétiques, la construction de routes et les plantations. Ainsi, ils doivent faire face à la discrimination, la pauvreté, les problèmes de santé et le chômage. Toute l'année 2011, FI s'est engagé à travailler en faveur des droits des populations autochtones par le biais des mécanismes des Nations Unies.

### Appel urgent concernant les droits des populations autochtones

En mai 2011, FI a adressé un appel urgent au Rapporteur Spécial des Nations Unies sur les droits des populations autochtones sur la situation des communautés autochtones touchées par le projet de la Pohang Iron and Steel Company (POSCO) dans le District Jagatsinghpur, à Orissa, en Inde. Ce projet mettait en péril les zones forestières et les conditions de vie des populations autochtones, les agriculteurs et les pêcheurs vivant là. FI a fait appel au Rapporteur Spécial pour demander au gouvernement indien de suspendre l'autorisation accordée pour la réalisation du projet de POSCO et de s'assurer que les lois nationales et internationales soient respectées. A la suite de plusieurs appels urgents adressés par FI et d'autres organisations, le projet POSCO a été stoppé.

### L'instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones

En mai, FI a participé à la 10ème session de cette Instance au siège des Nations Unies à New York. Cela a été l'occasion pour FI de lancer des activités de plaidoyer, à travers les mécanismes des Nations

Unies, en faveur des droits des populations autochtones, et de mettre sur pied un réseau avec des organisations similaires.

*«FI demande instamment au gouvernement indien de cesser tout déplacement ou éviction forcée ou non des populations autochtones, tribales, Adivasis, provoqué par le développement des projets hydro-électriques. FI demande également au gouvernement indien de ratifier immédiatement la Convention OIT n° 169 relative aux peuples indigènes et tribaux»*

Recommandation de FI pour l'EPU de l'Inde

*«FI demande au gouvernement indonésien de modifier la législation actuelle et les pratiques qui engendrent la discrimination et passent outre les droits des populations autochtones, en particulier l'Investment Law n° 25/2007, et la Presidential Regulation 65/2006. FI insiste auprès des sociétés travaillant en Papouasie pour respecter le principe de consentement libre et éclairé et pour se conformer aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.»*

Recommandation de FI pour l'EPU d'Indonésie



# Rapport Financier 2011

## Objectifs stratégiques

Au cours de l'année financière 2011, FI a continué à remplir son objectif de maîtrise de la structure générale des coûts pour équilibrer les dépenses et les rentrées. Ceci a pu être réalisé sans nuire au travail de plaidoyer qui est au cœur de notre mission. La situation financière au début de l'année a nécessité certains ajustements structurels comme la restructuration de notre bureau de New York, et un gel important des embauches dans l'organisation. Suite à cet épisode, des subventions de la part de nos donateurs ont permis d'améliorer la dotation en personnel dans une certaine mesure mais FI continue de recruter des candidats pour des postes vacants et sur la base de contrats à durée déterminée.

Au cours du second trimestre de l'année, une donation anonyme extraordinaire de EUR 300'000 a considérablement aidé FI en lui permettant d'envisager le reste de l'année financière plus sereinement, d'alléger les problèmes de trésorerie causés par la décision d'une fondation de ne finalement allouer que la moitié des fonds qui avait été promis initialement, et enfin de réaliser son intention de rembourser un tiers des prêts à long terme qu'elle avait contractés. La recherche de fonds a pour but de diversifier les sources de revenu provenant de diverses régions et devises afin d'améliorer la résilience financière de l'organisation et de réduire sa dépendance vis-à-vis des revenus en Euro qui constitue encore 60% des financements reçus.

L'audit annuel des trois bureaux assure le plein respect des exigences fiduciaires locales tout en améliorant de manière permanente les mécanismes de déclaration et de contrôles internes.

## Difficultés contextuelles

En tant qu'organisation internationale, FI reçoit des dons en différentes devises. Ceci exige pour la bonne marche de son budget d'établir certaines hypothèses sur le change et de calculer les risques inévitables liés aux fluctuations du change international. A cet égard, 2011 fût une année particulièrement difficile. La situation financière mondiale et le changement au niveau des politiques gouvernementales ont entraîné des économies importantes et inattendues de la part des organismes de subvention actuels. FI a fait face à cette situation par de nouvelles initiatives de développement et en élargissant sa politique de collecte de fonds. A cet égard, la mise en place d'un système de promesses de dons sur 3 ans a pour objectif d'assurer la solidité financière (prévision des rentrées financières) et de permettre une gestion et budgétisation stable de l'organisation.

Un objectif clef de FI est de s'assurer qu'un maximum de subventions satisfasse la demande de notre Mission et réponde aux attentes des Franciscains partout dans le monde. Nous sommes arrivés avec succès à orienter les dépenses vers les activités de plaidoyer et non vers les dépenses de fonctionnement. Néanmoins il faut considérer ceci sous l'angle des dépenses structurelles en lien avec le maintien des trois bureaux régionaux aux endroits clef des Nations Unies.

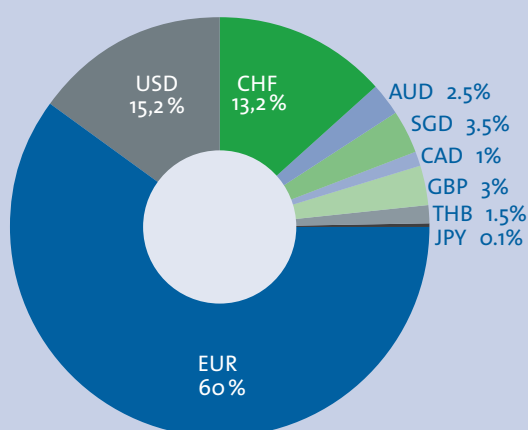
## Anticiper

D'une manière générale, FI a terminé l'année financière 2011 de manière satisfaisante, et sera en mesure, d'un point de vue stratégique, de remplir les objectifs de 2012. Malgré certains revers essuyés au cours de l'année 2011, FI continue à recevoir de la part d'un nombre croissant de donateurs un soutien financier et en nature. Ceci nous a permis en retour de répondre à la demande croissante de plus de Franciscains dans plus de pays de faire remonter leurs préoccupations aux différents mécanismes des Nations Unies.

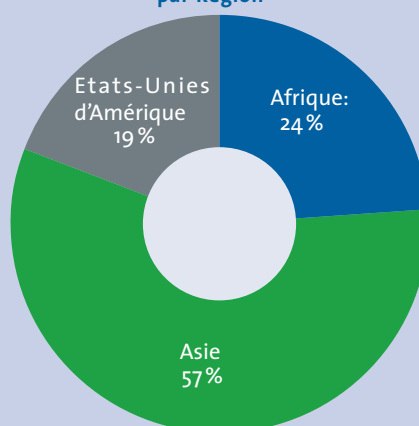
## Compte d'exploitation consolidé 2011 (après audit)

Produits et charges d'exploitation		CHF
<b>Produits</b>		
Ordres et Congrégations Franciscains		771,947
Donation extraordinaire		378,880
Agences de financement et fondations		595,956
Rose Marie Khoo Foundation		86,101
Autres dons		46,584
		<b>1,879,468</b>
<b>Charges</b>		
Plaidoyer		578,572
Communication, Animation, Collecte de fonds		284,008
Gouvernance et Gestion		131,410
Frais d'administration pour les trois bureaux		650,414
		<b>1,644,404</b>
<b>Produits et charges hors exploitation</b>		
Perte accumulée sur conversion de devises		39,680
Intérêt, frais bancaires, dépréciation		22,076
Remboursement du prêt		75,079
<b>Passif</b>		
Prêt à long terme au 31.12.2011		106,151

Revenus par devise en 2011



Répartition des subventions des projets par Région



## Actions de sensibilisation

Le programme de sensibilisation permet d'une part de soutenir l'intérêt et d'informer un éventail très large de personnes impliquées dans le travail de plaidoyer de FI et d'autre part de montrer de quelle manière leur soutien est capital. Toutes les informations et communications sont disponibles dans les langues suivantes: en anglais, en français, en espagnol, en allemand et en italien.

### Media en ligne

En 2011, FI a lancé son nouveau site web, la newsletter mensuelle en ligne «La Voix Franciscaine», et sa page Facebook, avec l'objectif d'informer sur les dernières activités de FI et de maintenir le contact avec les communautés et les personnes.

### Présentations

FI a été convié par les communautés franciscaines et les groupes confessionnels de toutes les régions du monde à présenter son travail de plaidoyer. Des manifestations importantes ont eu lieu notamment pour:

- l'accueil du «Second Rassemblement Régional» pour plus de 50 responsables Franciscains venant de 13 pays dans la région Asie Pacifique à l'occasion du troisième anniversaire de la fondation du Bureau de FI à Bangkok;
- la présentation du travail de FI devant un parterre de 250 Franciscains Séculiers à Nantes, en France;
- la participation à la Conférence Internationale OFM sur l'Amazonie à Quito.

### Prix pour Services Eminents 2011

FI a remis le prix pour «Services Eminents rendus à Franciscans International» à Frère Stephen Bliss OFM. L'ancien Provincial australien et Pasteur actuel d'une paroisse franciscaine à Brisbane a aidé à lancer l'idée de créer le bureau de FI à Bangkok pour se mettre au service des Ordres Franciscains et des Congrégations Franciscaines en Asie Pacifique. Frère John Doctor OFM, Président du Conseil d'administration international, en remettant le prix à Frère Stephen a déclaré qu'il symbolisait la détermination et l'excellent travail de tous ceux qui ont contribué à créer le Bureau de Bangkok en 2008.

*Bangkok: (au centre) Frère Stephen Bliss avec (de gauche à droite) M. Mateusz Tuniewicz (Directeur Régional pour l'Asie Pacifique) (RIP), Sr Denise Boyle fmdm (Directrice Exécutive), Frère John Doctor OFM (Président du Conseil d'Administration International) lors du Second Rassemblement des Responsables Régionaux de FI.*



## Concours des Droits de l'Homme destiné aux Jeunes

5 vainqueurs du «Concours des Droits de l'Homme» organisé par FI ont passé une journée dans les bâtiments des Nations Unies, les Universités et les églises en Europe. Les Etats-Unis ont organisé le concours, dont le thème était: «Que représentent pour moi les Droits de l'Homme?».

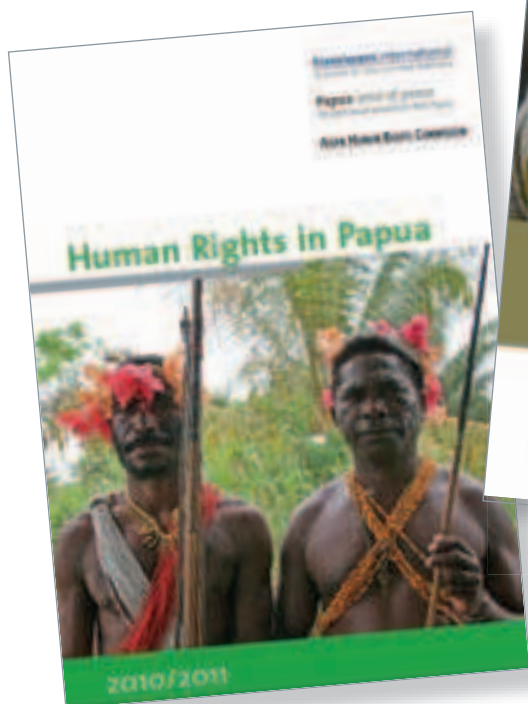


Genève: (de gauche à droite) Christine Milroy, Sr Denise Boyle fmdm (Directrice Exécutive), Chloe Holliday, Briony Pitkin ont assisté à la session du CDH aux Nations Unies à Genève.

## Publications

FI a publié deux ouvrages pendant l'année 2011:

- «Les Droits de l'Homme en Papouasie 2010/2011», publié en collaboration avec le Réseau Confessionnel et la Commission des Droits de l'Homme en Asie livre une présentation détaillée de la situation des droits de l'homme en Papouasie Occidentale.
- «Le Droit à l'Eau et à l'Assainissement: Un Guide Pratique» publié en partenariat avec Waterlex, aide les acteurs de la société civile travaillant sur ce terrain dans ce domaine.







## Notre vision

*Une communauté mondiale fondée sur les valeurs franciscaines, qui respecte la dignité de chaque personne, défend le partage équitable des ressources, plaide pour la sauvegarde de l'environnement, et œuvre auprès des peuples et des nations pour qu'ils vivent en paix.*

## Notre mission

*Nous nous faisons entendre auprès des Nations Unies, pour protéger les vulnérables, les oubliés et sauvegarder la planète.*

## Bureaux régionaux de Franciscans International

### Bureau de Bangkok

St. Gabriel's Foundation Building  
2, Soi Thong Lor 25  
Sukhumvit 55 Road  
Bangkok 10110  
Thaïlande  
T +66 27 12 79 76  
F +66 27 12 79 74  
bangkok@fiop.org

### Bureau de Genève

37-39 rue de Vermont  
P.O. Box 104  
CH-1211 Genève 20  
Suisse  
T +41 22 779 40 10  
F +41 22 779 40 12  
geneva@fiop.org

### Bureau de New York

246 E. 46th St. #1F  
New York, NY 10017-2937  
USA  
T +1 212 490 46 24  
F +1 212 490 46 26  
newyork@fiop.org